

PREAMBULE

En 2009, mon cousin, John Patrick Fano, passionné de généalogie, a commencé à écrire l'histoire de la famille Fano à Shanghai. Il a apporté sa contribution au film de Zhou Bing « the Bund » qui mettait en scène René Eugène Fano. Ce film ^{video} a été présenté à l'exposition universelle de Shanghai de 2010. Après un demi siècle d'endormissement, cette ville se réveillait et voulait le montrer au Monde entier.



*Margaret Ellinger et René Fano
Shanghai 11/04/1911*

Cette histoire commence en 1902 par l'ascension sociale de René Fano qui à 24 ans est arrivé à Shanghai comme simple caissier de la Banque de l'Indochine. Il a fondé une famille et fait fortune là-bas. Si René est parti à l'aventure, c'est parce que son frère aîné, Fernand, avait repris l'activité familiale l'imprimerie « Fano Emonet ». C'était à l'époque la tradition, résurgence du droit d'aînesse.

René s'est marié le 11 avril 1911 à Shanghai avec Margaret Ellinger, dont il connaissait bien les parents. Elle était anglaise. Il avait 33 ans, elle en avait 19. Ils ont eu 7 enfants. Le premier, Paul, né en Suisse à Lucerne le 2 septembre 1913, est mort à l'âge de quelques mois à Shanghai où il est enterré. Ce fut un drame pour Margaret d'autant plus grave qu'elle ne fut enceinte de nouveau que 2 ans plus tard. Pierre, Jacques et Jean sont nés à Shanghai entre 1916 et 1918, Geneviève à Kuling en 1921, Yves en France en 1922. En 1923, lorsque les 3 aînés des enfants, , ont eu l'âge d'aller à l'école primaire, Margaret les a laissés en France et fait des allers retours à Shanghai avec Geneviève et Yves. Elle quitta définitivement Shanghai en juin 1926. René Fano revenait à Paris souvent l'été pour fuir la chaleur de Shanghai et revoir sa famille au complet. Michel ^{ME} le dernier enfant naquit à Paris en 1929. Cependant leur relation s'était distendue. Lorsqu'elle a parlé de divorce, René lui aurait dit : « Margaret faites ce que vous voulez mais ne divorçons pas sinon les gens vont croire que je suis ruiné ». Le divorce a pourtant été prononcé en 1933 et Margaret a épousé en 1934 Georges Le Fèvre ^{GLE}, écrivain et grand reporter au Figaro. Gros fumeur de pipe, René Fano revint se faire soigner à Paris d'un cancer de la langue en janvier 1936 et y meurt le 8 mars 1937. Son fils aîné Pierre a 21 ans. Il vient juste d'être majeur et est étudiant.

Pierre Fano et Alice Pascal se sont mariés le 16 novembre 1939 à Paris 15^{ème}. Pierre, après sa démobilisation en juillet 1940, a été engagé par la SNCF grâce à son beau père Marcel Pascal, qui y travaillait en tant qu'ingénieur des Arts et Métiers. Mes parents vécurent d'abord à Lyon puis à Paris où Laurent et moi même sommes nés respectivement le 17 août 1942 et le 11 septembre 1945. Pierre Fano, diplômé des Sciences Politiques et licencié en droit, travaillait aux services financiers de la SNCF. C'est là que le Ministère des Affaires Etrangères est allé le chercher fin 1945 pour l'envoyer en mission à Shanghai "défendre d'importants intérêts français". En fait il s'agissait de reprendre en mains les affaires immobilières familiales. Au départ cette mission était prévue pour 6 mois renouvelables. Pierre FANO ne rentrera pourtant en France qu'en 1955, soit dix ans plus tard.



*Alice Pascal et Pierre Fano, en militaire, à leur
mariage
Paris 16 Novembre 1939*

Malade, avant de quitter Shanghai en janvier 1936, René Fano avait désigné son ami et associé Michel Speelman, néerlandais de naissance, comme exécuteur testamentaire pour ses affaires à l'étranger, essentiellement à Shanghai, et son frère aîné Fernand pour ses affaires en France. C'est donc Michel Speelman qui reprit la direction des sociétés à Shanghai. Mais la ville va rapidement être occupée par les japonais dès novembre 1937 et ne sera libérée par les américains qu'en septembre 1945.

Pour la France, surtout après la fin du régime des concessions, il était important d'avoir un Français à la direction des 3 sociétés françaises : International Savings Society (ISS ou Société Internationale d'Epargne) en liquidation volontaire depuis 1944, la Foncière Immobilière de Chine (FONCIM) et la société immobilière Picardie créée le 29 mars 1944 par la sortie d'un immeuble des actifs de l'ISS. Il faut savoir qu'en 1945, la France voulait relancer son influence en Chine et particulièrement à Shanghai. D'autre part Michel Speelman, qui était aussi le président du comité d'aide aux réfugiés juifs européens, avait été mis à l'écart des affaires en 1942. Il avait même vécu une période de captivité sous les japonais et, à sa libération, à 68 ans, il aspirait à une retraite bien méritée.

Au siècle dernier, Shanghai était une ville internationale avec 3 villes en une. Une concession internationale en fait anglo-saxonne, une concession française^{10a} et la ville chinoise avec, pour chacune son administration avec sa mairie, sa police et ses tribunaux. Beaucoup d'ouvrages ont été écrits sur cette ville internationale, très moderne et très ouverte notamment par Charles Lagrange^{10b} et Marie-Claire Bergère^{MCB}. Après l'arrivée des russes blancs dans les années 20, elle a reçu dans les années 30 les exilés juifs de toute l'Europe. Loin de la déstabiliser cette émigration a donné un dynamisme à cette ville où tout est possible. Il faut reconnaître que le développement de l'ISS s'est fait grâce à cette situation.

Après la mort prématurée de René Fano peu de contacts avaient été établis entre la succession René Fano et les dirigeants des sociétés familiales. Je pense cependant qu'avant son départ vers Shanghai, Pierre Fano a dû rencontrer André Pinson, Directeur de l'Assurance Franco Asiatique (AFA), autre société familiale créée par René Fano dont le siège était, depuis 1933, au 85 rue Saint Lazare à Paris. C'est avec lui que Pierre Fano, après son installation en Chine, échangera par courrier sur la situation à Shanghai. André Pinson lui répond pour la dernière fois le 19 avril 1950 pour lui donner des nouvelles de France mais, hélas, il mourra prématurément le 4 juillet de cette même année.



*Laurent et Emmanuel avec Marcel Pascal
leur grand père maternel Toulouse 1950*

Il est clair qu'en 1945 au sortir de la guerre, à Shanghai comme à Paris, tout était à réorganiser même si ces villes n'avaient pas eu à subir trop de dégâts matériels. Les rationnements existaient dans ces deux villes. En 1946, il n'y avait plus de concession française mais une scolarité française restait possible. Alice, Laurent et moi rejoignons Pierre en août 1947. Nous avons vécu réunis à Shanghai jusqu'à l'arrivée des communistes en mai 1949. Puis, Pierre et Alice restent sur place tandis que mon frère et moi retournons en France. Nous avons été élevés par nos grands parents maternels Pascal, d'abord à Toulouse, puis à Saint Gervais dans le Gard lorsque notre grand père a pris sa retraite.

Avec l'arrivée des communistes à Shanghai en 1949, Pierre a cru qu'il pourrait travailler avec eux, alors qu'Alice, pourtant ancienne sympathisante communiste du temps de la guerre d'Espagne et jusqu'au pacte Germano-Soviétique, n'avait aucune confiance en eux. Ni Alice, ni d'ailleurs beaucoup d'autres amis de la famille ne sont arrivés à convaincre Pierre de tout abandonner et de quitter Shanghai quand cela était encore possible.

Que représente Shanghai pour moi ? Des phrases dites par mes parents me reviennent : « Shanghai en 1946 était plus moderne que San Francisco », « Shanghai le Paris de l'Orient. » Mais en fait pour mon frère aîné, Laurent, et moi même, Shanghai était surtout la ville dans laquelle nos parents ou plus précisément notre père, Pierre Fano, fut retenu par les communistes chinois, assigné à résidence pendant 6 ans, de 1950 à octobre 1955.

Ce n'est que plusieurs années après sa mort que je me suis posé la question : « mais pourquoi en 1946 mon père a-t-il accepté de partir à Shanghai ? » je venais de naître et Laurent n'avait que 3 ans. Bien sûr Pierre était né à Shanghai le 5 janvier 1916 comme ses frères Jacques et Jean, mais sa vie s'était construite en France. Les affaires de famille créées par mon grand père René Fano étaient situées dans la concession française de Shanghai qui n'était plus un territoire français depuis le 31 juillet 1943, officiellement confirmé par le traité du 28 février 1946. Pierre, l'aîné de la famille, a toujours eu le sens du devoir et voulu protéger sa famille. Pour lui cette mission à Shanghai proposée par le Quai d'Orsay était surtout une obligation familiale et l'arrivée des communistes en mai 1949 n'était qu'un épisode. N'oublions pas qu'à cette époque Staline était notre allié, ni la guerre de Corée ni la "guerre froide" n'avaient commencé.

Pour écrire cette histoire, de quelles sources d'informations ai-je disposé ? Des archives familiales et notamment les deux passeports et les lettres qu'avait reçues ma mère Alice. Des archives des sociétés, notamment les copies des comptes rendus des conseils d'administration envoyés en France. Des archives diplomatiques qui sont maintenant à La Courneuve où j'ai passé une dizaine de jours depuis avril 2014. Et bien sûr d'Internet qui est une mine d'informations Par exemple, la Bibliothèque Nationale a mis librement à disposition les scans des tirages quotidiens du Journal de Shanghai. Pour les archives des sociétés, il faut savoir que toutes celles de Shanghai ont été saisies mais existent toujours. Pierre Fano n'a pas été autorisé à sortir de documents quand il a quitté Shanghai mi octobre 1955. Par contre deux containers de meubles et objets ont pu être expédiés en France ce qui a permis à Alice en 1956 de transformer sa librairie, le "Gai Savoir", au 13 rue Jacobs à Paris en magasin d'Antiquités, "Chinoiseries".

Je dédie ce document à la mémoire de mes grands parents, paternels mais aussi maternels, et à celle de mes parents, Alice et Pierre. Ils ont traversé sans trop de mal la guerre et le nazisme, mais se sont retrouvés piégés par un autre totalitarisme, celui de Mao Tse Toung. Ils ont pu en sortir vivants et se reconstruire. Cela a pris plusieurs années mais la meilleure preuve en est la naissance le 6 octobre 1962 de Jean Philippe, mon jeune frère qui a donc 20 ans de moins que Laurent et 17 ans de moins que moi.



Alice et Pierre Fano

Emmanuel Fano septembre 2017 (revu et complété en juin 2018)

J'espère que lui et les générations suivantes trouveront dans ce document tous les détails de cette saga familiale. Ce texte est le plus objectif possible et j'ai volontairement cité beaucoup de documents en référence pour que chaque lecteur puisse se faire sa propre opinion. Ce document est aussi l'histoire de la Société Internationale d'Épargne, de son nom anglais International Savings Society (ISS), qui a eu une existence compliquée, longue et controversée. C'est également l'histoire de l'ancienne concession française de Shanghai au XX^{ème} siècle qui est restée, aujourd'hui comme autrefois, un quartier résidentiel de luxe, créé par des français et parfaitement conservé par les chinois.

LA CROISSANCE 1902-1937 (René Eugène Fano)



René et Margaret Fano avec Pierre et Jacques
en 1917

René Eugène Fano est né à Paris le 8 février 1878. En 1902, il quitte la France pour un poste de caissier à la Banque de l'Indochine à Shanghai. Très vite, il constate que les transactions sont internationales et font intervenir un grand nombre de monnaies différentes. Voyant là une opportunité intéressante, il décide alors, en 1905, de s'installer comme courtier de change indépendant, avec un associé, Jean Thesmar. Leur activité devient rapidement florissante.

Il épouse Margaret Ellinger à Shanghai le 18 avril 1911. Ils auront 7 enfants. Le premier, Paul, meurt à quelques mois. Naissent ensuite Pierre, Jacques et Jean respectivement en 1916, 1917 et 1918 à Shanghai; puis Geneviève (1921), Yves (1922) et enfin Michel (1929).

En 1912, René Fano et Jean Beudin fondent l'ISS (International Savings Society ou en français Société International d'Épargne, SIE). C'était une Société de capitalisation à lots, installée au départ dans la concession française de Shanghai, « port libre ».

L'ISS émettait des bons d'une durée de quinze ans, qui rapportaient un intérêt annuel. Le porteur du bon devait verser 12 dollars chinois mensuellement. Un tirage au sort était effectué le 15 de chaque mois (*voir Note1 p7*) et 25% des encaissements étaient redistribués : certains bons étaient remboursés en anticipation totalement (2000 dollars) ou partiellement. A partir du 15 août 1921, fut créé également un gros lot, pouvant aller jusqu'à 50 000 dollars. Il remplaçait les remboursements partiels de 1000 dollars (*voir Note1 p7*). La liste des bons gagnants était publiée entre autres dans le journal de Shanghai¹¹ le 16 ou 17 de chaque mois. Il était possible de ne prendre qu'un demi bon ou même un quart de bon. Si le porteur cessait ses versements avant la fin de la 2^{ème} année, aucune épargne n'était créée et cela ressemblait plus, pour lui, à une loterie. Toutes ces conditions étaient bien stipulées au dos du bon¹². L'épargnant en était parfaitement informé. Pour étendre sa clientèle l'ISS crée des succursales dans toute la Chine, en dehors des « ports libres », (*voir la brochure commerciale de l'ISS de 1926*¹³). Les banques chinoises en prennent ombrage et un accord est signé avec le gouvernement de Tchang Kaï Chek le 14 mars 1929 pour rendre licite cette activité dans toute la Chine en contre partie d'une taxe de 4% sur les versements, (*voir page de la note de l'ISS du 30 avril 1936*¹⁷). Cet accord, validé par l'Ambassade de France à Pékin, a fait reculer le tribunal consulaire de Shanghai et les tirages de l'ISS n'ont pu être interdits ni considérés comme illégaux, *voir affaire Ruedolf contre ISS audience du 6 juin 1929 (Journal Shanghai*¹⁵ *du 7 juin p6)*. Malheureusement cet accord n'est alors écrit qu'en anglais; une version chinoise, mais différente, en sera faite quelques années plus tard.

Les réserves réglementaires (mathématiques) de 25% faites, une partie importante des disponibilités était investie en immobilier (achats de terrains et constructions) à Shanghai, constituant des réserves potentielles à long terme. Les architectes Laslo Hudec, Alexandre Léonard et Paul Vesseyre ont réalisé la plupart des immeubles dans le style « art déco » des années 1930, *voir l'ouvrage de Spencer Dodington et Charles Lagrange Shanghai's Art Deco Master, Paul Veysseyre's Architecture in the French Concession*.

Ces immeubles étaient la vitrine de l'ISS, une sorte de garantie de la solidité de la société. Le Picardie¹⁴, dernier immeuble construit en 1935 par ISS et qui devint une société indépendante en 1944 est



Le Picardie en fin de construction 1935

aujourd'hui le Hengshan Picardie Hôtel. En effet la plupart des immeubles sont encore existants en 2017 et ont été classés au patrimoine architectural de Shanghai en 1994 (voir liste^{15a}).

Parallèlement, René Fano crée, le 6 avril 1918, l'Assurance Franco Asiatique^{16a 16b} (AFA), l'unique société française d'assurance à l'époque mais dont le siège a été transféré de Shanghai à Paris en 1933. Il est membre fondateur de la Foncière et Immobilière de Chine (FONCIM), créée le 15 décembre 1920. Il s'agit d'une société immobilière classique construisant et gérant ses propres immeubles ainsi que ceux d'autres propriétaires comme l'ISS.



Cercle Sportif Français (CSF) en 1928

première et magistrale œuvre du nouveau cabinet A Léonard et P Veysseyre, voir chapter 3 de *Shanghai's Art Deco Master précité*.

A l'époque l'ISS est une société financière et non immobilière. La FONCIM contribue de façon importante au développement immobilier de la concession française de Shanghai, (voir l'annonce page 67/68 du *Journal Shanghai*¹¹¹ du 14 juillet 1938).

René Fano est membre du conseil municipal de 1919 à 21 puis de 1923 à 25. En 1923, il est Président du Cercle Sportif Français^{15b} et suit les travaux du nouveau bâtiment. Cet ouvrage est la

Il a été décoré de la légion d'honneur (*JO du 27 juillet 1930 page 8491*) pour 25 ans de services rendus aux intérêts français en Extrême-Orient.

L'ISS draine la plus grande partie de l'épargne chinoise faisant ainsi concurrence aux sociétés d'épargne gouvernementales. En outre, étant une société française, elle n'a pas l'obligation de placer toutes ses réserves mathématiques uniquement dans des emprunts chinois gouvernementaux ou municipaux. L'ISS, plus libre dans ses choix, finance le développement de la concession française de Shanghai en souscrivant à ses emprunts, (voir page 6 du *Journal de Shanghai*¹¹² du 2 juin 1929).



Ancien CSF aujourd'hui lobby du Okura Garden Hotel

En mai 1934, à la seconde Conférence nationale financière de Nankin, le professeur Ma Yin-Chou, éminent économiste et membre du yuan législatif, prononce une violente diatribe dans laquelle il dénonce les méthodes des sociétés du type ISS, proclamant notamment qu'elles « sucent le sang de nos compatriotes par des moyens astucieux » tel le goût du jeu des chinois. Ces accusations, reprises par la presse chinoise, provoquent le harcèlement des représentants de l'ISS. L'été 1934 marquera l'arrêt de la progression des activités d'épargne de l'ISS. A cette date, on enregistrait plus de 130 000 bons en activité soit plus 1,5 million de dollars chinois d'encaissement mensuel, l'équivalent d'environ 5,7 millions d'euros 2017, *Note3 p7*. Rappelons que le capital social de ISS était de 2,8 millions de dollars chinois. (*Voir Note2 p7*).

Le gouvernement chinois crée le 16 mars 1936 une société nationale concurrente, la Central Savings Society (CSS) pour tenter de bloquer l'activité de l'ISS après avoir essayé de la nationaliser. Le gouvernement chinois fait tout pour faire croire aux déposants que CSS a repris les activités d'épargne de l'ISS. Un administrateur chinois de l'ISS, Yih Churtong, démissionne (*PV du 180^{ème} Conseil d'Administration du 26 février 1935 de l'ISS*). Il sera nommé directeur de la CSS.

L'offre de coopération élaborée par le conseil d'administration de l'ISS du 5 avril 1935 est ignorée par le gouvernement chinois. Dans cette offre l'ISS n'aurait plus émis de nouveaux bons d'épargne mais aurait continué à gérer les anciens jusqu'à leur échéance finale, c'est à dire au maximum 15 ans. D'autre part, les agences de ISS auraient offert aux nouveaux porteurs les bons de la nouvelle société chinoise CSS.

Mais en fait le gouvernement chinois, manquant de liquidités, veut récupérer tout de suite tous les actifs et les clients de l'ISS. Le gouvernement français défend l'ISS qui est une société de droit français. Ce litige est mis sur la place publique (*Journal de Shanghai du 18¹¹³, 19¹¹⁴ et 23¹¹⁵ avril 1936*). L'ISS éditera une note de 13 pages datée du 30 avril 1936 reprenant tout l'historique de l'ISS¹⁷ et ce contentieux.

Le 1^{er} juillet 1935 une loi interdisant à tout chinois de travailler pour une société étrangère d'épargne à lot est proclamée. Faute de personnel, l'ISS est obligée de fermer ses succursales de « l'intérieur », c'est à dire en dehors des concessions appelées aussi « ports libres ». Une partie du personnel chinois qui avait interdiction de travailler pour l'ISS est repris par la CSS, qui utilise souvent les mêmes locaux permettant ainsi d'augmenter la confusion.

Plus grave encore pour l'ISS mais surtout pour les porteurs de bons, en novembre 1935, le gouvernement interdit aux journaux chinois d'insérer désormais toute publicité de l'ISS ou de publier ses annonces, dont l'annonce mensuelle des tirages. Celle ci ne peut plus être publiée que dans des journaux étrangers, dont le journal français de la concession de Shanghai¹¹.

En 1935 et 1936, la situation de la trésorerie de l'ISS est critique, mais la société arrive à faire face aux demandes de remboursement des porteurs de bons (*Journal de Shanghai des 5¹¹⁶ et 6¹¹⁷ juin 1935*), selon le barème prévu et imprimé au dos de chaque bon. Ces remboursements sont effectués par la Hong Kong Shanghai Banking Corporation (HSBC) qui en échange obtient en garantie des immeubles de l'ISS.

Cependant, ironie du sort, les bilans restent bénéficiaires grâce aux rachats ou annulations des bons qui se font en défaveur des porteurs, faute de versements. Mais le problème de trésorerie est énorme. L'ISS se sépare de la quasi totalité de son portefeuille de valeurs mobilières et vend ou hypothèque des immeubles. Bien sûr, la FONCIM, contrôlée par le même groupe d'actionnaires, l'aide au maximum dans cette période difficile.

René Fano a présidé son dernier Conseil d'Administration de l'ISS, le 197^{ème}, à Shanghai, le 9 janvier 1936 et s'est embarqué pour la France le surlendemain pour se faire soigner d'un cancer à la langue en France. Il décède le 8 mars 1937 à Paris, au 2 rue de Lota, à l'âge de 59 ans. L'annonce au Conseil d'Administration de l'ISS est faite par Michel Speelman lors de sa 214^{ème} réunion le 15 mars 1937. Jean Fredet, Président de la Chambre de Commerce de Chine à Shanghai, écrit une nécrologie¹⁸ de René Fano dans le Journal de Shanghai du 10 mars 1937¹¹⁸.



René Fano 1878 - 1937



Jean Yves Pierre et Michel Geneviève Jacques
Les 6 enfants de Margaret et René Fano vers 1935

^{10a} https://fr.wikipedia.org/wiki/Concession_française_de_Shanghai

^{10b} La gazette de Changhai : <https://cn.ambafrance.org/-La-Gazette-de-Changhai-une-3446->

¹¹ Le Journal de Shanghai est consultable sur Internet gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb327989155/date

^{JS1} <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k866422d/f6.item>

¹² <https://www.dropbox.com/s/25en3uie4oulq02/12%20SIE%20bon%202000F%2019270125.pdf?dl=0> Bon de Société International d'Épargne de 2000 F (ISS en anglais)

¹³ ISS commercial brochure October 1926 (Archives 3 sociétés)

<https://www.dropbox.com/s/rkj67r3n1b5t55b/13%20ISS%20Brochure%20presentat%2019261002.pdf?dl=0>

¹⁴ Picardie Apartments Shanghai, April 1935 (Archives 3 sociétés)

<https://www.dropbox.com/s/gpauilj4u6n9boo/14%20Picardie%20Brochure%2019350401.pdf?dl=0>

^{15a} Liste des immeubles de l'ISS, FONCIM et Picardie avec adresses.

<https://www.dropbox.com/s/8akmt0dppy3slrm/15%20Shanghai%20liste%20immeubles%203%20societes.xls?dl=0>

^{15b} Liste des immeubles de l'ISS, FONCIM et Picardie avec adresses.

<https://cn.ambafrance.org/Gazette-de-Changhai-no-92-La-patte-de-l-architecture>

^{16a} Sur l'assurance en Chine et AFA, de Jacques Charbonnier lire « l'Assurance en Chine » Ed. BOD

^{16b} http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Assurance_fr-asiatique.pdf

¹⁷ Note sur l'histoire de ISS et son conflit avec le gouvernement chinois 30 avril 1936 (Archives 3 sociétés).

<https://www.dropbox.com/s/exqmr1aeb4bycob/17%20ISS%20note%20pb%2030.Avril36.doc?dl=0>

¹⁸ Nécrologie de René Fano, Journal de Shanghai 10 mars 1937 page 6

<https://www.dropbox.com/s/2o3t7o11bo6ppl/18%20Journal%20Sh%20D%C3%A9c%20C3%A8%20RF%2019370310.doc?dl=0>

Note 1 sur les tirages mensuels ISS (source : notice commerciale ISS de 1926)

- Chaque 15 du mois un tirage est fait ou le lendemain si c'est un dimanche ou jour férié
- 25% des sommes encaissées sont redistribuées comme lots, soit un total égal au nombre de bons valides \times 12 dollars \times 25%.
- Le montant du gros lot est égal en dollars au nombre de bons valides divisé par 2. Si la somme dépasse 50000 dollars un 2^{ème} gros lot est attribué. Cela représente environ 4% des encaissements. Ce gros lot a été mis en place à partir du 15 Août 1921.
- 10% des encaissements sont utilisés pour le remboursement du versement mensuel de 12 dollars puisque à chaque tirage un chiffre final est tiré au sort et tous les bons ayant ce chiffre final reçoivent 12 dollars
- 1 bon sur 2000 gagne un lot de 2000 dollars (environ 8% des encaissements y étaient consacrés); 1 bon sur 2000 un lot de 300 dollars, pareil pour 200 et pour 100.
- Le bon est annulé dès que la somme des gains dépasse 2000 dollars et le porteur reçoit sa valeur de remboursement.

En se basant sur les informations données pour les tirages publiés dans le Journal de Shanghai sur la période 1925 à 1939, on peut considérer 3 périodes :

- 1) de 1925 à mi 1931 une croissance régulière d'environ 1% chaque mois de 50000 à 110000 bons valides
- 2) une période de stabilisation de mi 1931 à mi 1935 à 110000 / 130000 bons en service, le maximum étant le 2^{ème} semestre 1934 à presque 132000 bons valides
- 3) une rapide chute de mi 1935 à 1939 (seulement 27000 bons en service en octobre 1939) avec cependant une année 1938 stable à 36000 bons

Après octobre 1939 il n'y a plus de publication des tirages dans le Journal de Shanghai

Note 2 sur la monnaie chinoise du début de la République 1911 à l'arrivée de Mao 1950

La Chine a préféré garder l'usage de l'étalon argent et jusqu'à sa réforme monétaire de 1935 le dollar chinois (CNY) représentait 26,7 g d'argent, le tael 37,5g soit 1,4 dollar chinois. Mais en Chine et particulièrement à Shanghai d'autres monnaies circulaient et servaient d'unité de compte.

C'est le cas du dollar Mexicain, 27g d'argent, quasiment égal au dollar chinois, qui a servi de référence internationale avant USD. USD était lui basé sur l'or, 35USD pour une once d'or (31,1g) donc 1USD représente 0,89g d'Or.

À partir de 1935 l'étalon argent est abandonné, les pièces en argent et l'usage du tael interdits. Le tael est remplacé par le dollar chinois qui vaut le tiers de USD. Mais la Chine commerce surtout avec le Royaume Uni et le Japon. Le Yuan suit le cours du Yen.

En 1937 et jusqu'en 1950 la Chine rentre dans une période d'hyperinflation, la valeur du Yuan change de jour en jour

Note 3 sur l'actualisation des monnaies et le cours de change

Site utilisé pour l'actualisation : <http://mon-convertisseur.fr/calculateur-inflation-entre-deux-dates.php>

Site utilisé pour le cours de change : <http://fxtop.com/fr/conversion-devises-date-passee.php>

Et pour le JMP de 1955 un cours de 1 JMP = 500 AFF valeur donnée par P Fano en 1956 à son retour de Shanghai.

Attention au 1 mars 1955 1 JMP = 10 000 anciens JMP.

2) LA GUERRE 1937-1946 (Intérim)

Après le décès de René Fano, c'est Michel Speelman qui présidera tous les Conseils d'Administration de l'ISS, secondé par Étienne Sigaut, car Jean Beudin, le président en titre, réside à Paris. Il est à noter cependant que les fonctions de M. Speelman, néerlandais de confession juive, seront interrompues quelques années en raison de l'application des lois antisémites de Vichy^{20a,20b} dans la concession française de Shanghai, voir les révocations des pouvoirs de M Speelman le 13/10/ 1942.



Photos extraites du Journal de Shanghai 15 Août 1937

La guerre puis l'occupation de Shanghai par les Japonais à partir de novembre 1937 provoque un ralentissement de l'économie. Avec la guerre, l'insécurité et l'inflation s'installent. L'activité d'épargne de l'ISS se tarit, (voir le tirage d'octobre 1939, *Journal de Shanghai du 17 octobre 1939*¹¹⁹) avec 5 fois moins de bons valides et donc d'encaissements par rapport à octobre 1934¹²⁰. L'activité de l'ISS se limite à partir de cette époque essentiellement la gestion du patrimoine immobilier.

Le dernier bon est vendu à Shanghai en décembre 1941¹²¹, probablement après l'attaque de Pearl Harbor par les japonais. A partir de cette date les japonais occupent aussi la concession internationale de Shanghai mais respectent la concession française jusqu'au 31 juillet 1943, fin du régime d'exterritorialité des 2 concessions.

En effet le 31 juillet 1943 le régime de la concession française de Shanghai se termine. La France rend au gouvernement chinois « fantoche de Nankin » mis en place par les japonais la gestion de ce territoire. Cette rétrocession de la concession française sera confirmée après la guerre par un traité²² signé le 28 février 1946 entre la Chine et la France, traité garantissant les biens privés dans son article 5 : « les droits et titres existants seront imprescriptibles et ne seront mis en cause sous aucun prétexte ... »

L'ISS se met en liquidation volontaire en 1944. Lors de son Assemblée Générale du 17 mars 1944 il est décidé de sortir de ses actifs le principal et le plus récent immeuble, le Picardie, en créant la Société immobilière du Picardie le 29 mars 1944, voir les statuts initiaux. A cette époque il n'y a aucun acheteur pour un immeuble de cette importance, alors que des actions sont plus faciles à négocier. En outre, depuis l'occupation de Shanghai par les Japonais, les transferts d'argent²³ vers d'autres pays que le Japon sont quasiment impossibles et cela restera vrai même après la fin de la guerre. Les anciens employés municipaux de la concession française licenciés le 31 juillet 1943 en font aussi les frais. Ces problèmes de transfert d'argent se poursuivront bien au delà de la fin de la guerre avec le maintien du contrôle des changes en France.

Shanghai est libérée par les américains en septembre 1945 et les nationalistes chinois chasseront les « fantoches de Nankin », ex collaborateurs des japonais. Mais en Chine l'inflation devient galopante et plusieurs monnaies sont en circulation. La guerre avec le Japon est terminée, mais celle entre communistes et nationalistes chinois reprend. La sécurité n'est toujours pas assurée avec les corruptions, les pirateries et les rançonnages. Marie Claire Bergère a écrit un passionnant livre sur Shanghai à cette époque, « *Epuration à Shanghai. L'affaire Sarby et la fin de la concession française de Shanghai* ».

Durant la guerre, les transports ferroviaires (Transsibérien) et maritimes, ainsi que bien sûr les liaisons aériennes qui commençaient à se mettre en place, sont interrompus. La Poste en subit aussi les conséquences. Seules les communications par radio restent opérationnelles. La station radio sous le contrôle du consul général de Shanghai a joué un rôle essentiel. Beaucoup de télégrammes ont ainsi pu circuler entre Paris et Shanghai et vice versa y compris pour les sociétés privées.

Les liaisons maritimes entre Shanghai et l'Indochine ne reprendront qu'en 1946. Suite à la rétrocession de la concession française le 31 juillet 1943, les employés municipaux auront ainsi attendu 3 ans avant d'être rapatriés. Leur logement ayant été rendu aux Chinois, certaines familles ont dû être logées dans des centres d'accueil construits rapidement, entre autres à l'intérieur du Canidrome²⁴.

À Shanghai en septembre 1945, les Japonais qui avaient pris le contrôle de toutes les activités industrielles sont enfermés dans des camps d'internement, mais leur présence étant nécessaire pour remettre en marche les ateliers, certains d'entre eux sont libérés. De plus la Chine est politiquement divisée, les pro-japonais collaborateurs sont, dans le meilleur des cas, mis à l'écart. Les communistes sont à cette période minoritaires à Shanghai et les nationalistes ne sont pas encore bien organisés. En fait c'est le règne de l'opportunisme et de la corruption²⁵. Pourtant Shanghai garde des atouts : la ville a subi peu de destructions pendant la guerre et sa situation géographique, un des ports d'entrée de la Chine, reste toujours favorable. Pour relancer son économie, il faut que les transports maritimes et terrestres redémarrent²⁶. La France cherche à garder son influence et à garder sa place d'avant la guerre à Shanghai. Mais il est préférable de trouver des nouvelles personnes non compromises avec le « gouvernement chinois fantoche de Nankin » ou avec les japonais pendant les années d'occupation de 1937 à 45.



Publicité 1^{ère} page Journal de Shanghai le vendredi 13 Août 1937

Notes

^{20a} Le nazisme à la française cas de Michel Speelman

<http://le-mystere-leonard.over-blog.com/2015/06/le-nazisme-a-la-francaise.html>

^{20b} Révocation pouvoir M Speelman 13 oct 1942 Arch Diplo Nantes 218AN24 Actes Notariés 68 et 69

https://www.dropbox.com/s/xds44zvap0br6tj/20b%20ActNotar%2068_68%20R%20C3%A9voc%20MSpeelman%2019421013.doc?dl=0

²¹ Lettre de M. Sigaut à Beudin/Pinson du 27 octobre 1943 Archives 3 Sociétés

<https://www.dropbox.com/s/pbd28opi50chaab/21%20Sigaut%20JB%20BAP%20Strategie%2019431027.doc?dl=0>

²² Traité du 28 février 1946 Archives Diplomatiques dossier 14QO/116 Cart132 D1, approuvé par la loi 1946-1082 publiée au JO du 19 mai 1946 page 4315 et suivantes

<https://www.dropbox.com/s/16d5d4mzlpjbb/22%20Traite%20Franco%20Chinois%20JO%2019460228%20.doc?dl=0>

²³ Télégramme du 18 juin 1943 du Consul Général de Shanghai Cosme au Ministre Affaires Etrangères sur le problème des transferts d'argent (Archives Diplomatiques dossier 3GMII211)

<https://www.dropbox.com/s/ivjz3dik8ashdte/23%20Teleg%20Cosme%20Min.AffEt%20transfert%2019430618.doc?dl=0>

²⁴ Rapport du comité de logement du 15/9/45, Archives Diplomatiques dossier 119QO/14

<https://www.dropbox.com/s/e3257no3l9wfo7g/24%20Rap%20comite%20logement%2019450915.pdf?dl=0>

²⁵ Rapport J de Montousse situation à Shanghai 19/10/1945 Diplomatiques dossier 119QO/14

<https://www.dropbox.com/s/b0c61hib531yy9f/27%20Rapport%20JdeMontousse%20Sh%2019451019.pdf?dl=0>

²⁶ Rapport de Filliol, consul à Shanghai du 19/2/46 Archives Diplomatiques dossier 119QO/15

<https://www.dropbox.com/s/vz9r0v1msl3ae38/25%20Rapport%20Filliol%20ConsulSh%20Situation%2019460219.pdf?dl=0>

3) LA REPRISE ET LA FIN 1946-1955 (Pierre Fano)



Pierre jouant au piano et Alice Fano dans leur salon du Picardie. Shanghai 1954 (photo ci dessus et la suivante)

A la demande du ministère français des Affaires Étrangères (*courrier du Consul de France à Shanghai du 10 décembre 1945*³⁰¹), Pierre Fano, fils aîné de René Fano, qui travaillait à la SNCF, est envoyé à Shanghai, pour défendre les intérêts français. Sa mission était prévue pour six mois renouvelables, frais de voyage payés. Début 1946, aucune liaison civile n'étant rétablie, notamment entre Saïgon et Shanghai, ce voyage fut extrêmement difficile.

Pierre arrive à Shanghai en mai 1946. Il prend en main la gestion des trois sociétés, la FONCIM, la Société Immobilière Picardie et la liquidation de l'ISS. Il vient d'avoir 30 ans.

Sur le plan administratif, suite à la disparition de la Chambre de Commerce de Shanghai et en application du décret n°46-1350 du 7 juin 1946, les trois sociétés françaises sont immatriculées au Greffe du Tribunal de Commerce de la Seine³⁰². Il faut savoir que malgré la fin de la concession française du 31 juillet 1943, certaines administrations françaises ont continué à fonctionner jusqu'en 1946.

Outre la direction de ces trois sociétés, Pierre Fano durant son séjour contribua au maintien du fonctionnement du Cercle Sportif Français de Shanghai jusqu'à sa « nationalisation » en janvier 1954³⁰³ par les communistes chinois.

Sa femme Alice le rejoint en octobre 1946 en passant par San Francisco, la liaison à travers le Pacifique étant assurée par l'US Air Force. En effet la liaison via Saïgon n'était pas encore ré-ouverte.

Fin mai 1947, elle repart pour aller chercher leurs deux enfants, Laurent né le 17 Août 1942 et Emmanuel le 11 septembre 1945. Ils arrivent à Shanghai fin Août 1947. Laurent suit 2 années scolaires à Shanghai. Emmanuel, qui n'a que 2 ans, reste à la maison aux bons soins du personnel chinois qui lui apprend le chinois essentiellement des injures, peut-on lire dans une lettre adressée par Pierre à ses beaux parents !..

Le 18 mai 1948 une Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de l'ISS désigne La FONCIM comme liquidateur. Les Assemblées Générales des 3 sociétés (ISS, FONCIM et Picardie) se tiennent régulièrement à Shanghai. Les résultats quelquefois positifs permettent de distribuer des dividendes aux actionnaires, dividendes, qui ne sont pas transférables hors de Chine et doivent donc être investis sur place. Même les anciens employés municipaux de la concession française de Shanghai auront du mal à sortir leurs économies de Chine³⁰⁴.



Les communistes sont rentrés dans Shanghai le 25 mai 1949^{40Δ} sans réelle résistance. Pierre et Alice Fano restent sur place, ils avaient confiés leurs deux enfants à un couple d'amis, les Bouvier, pour qu'ils les ramènent en France. Ainsi Laurent et Emmanuel seront élevés par leurs grands parents maternels jusqu'à la fin de l'année scolaire 1956, année qu'ils passeront en internat à Uzès dans le Gard.

Les premiers mois du régime communiste sont plutôt bénéfiques car la corruption est stoppée. Dans un premier temps, la propriété privée des étrangers est respectée et les locataires payent leurs loyers. Pierre Fano a confiance et pense pouvoir continuer à travailler normalement sous le régime

communiste. Il demande à la SNCF, comme chaque année, un renouvellement de sa mise en disponibilité^{305,306,307}.

Alice retourne en France fin mai 1950, en profitant pour faire du tourisme pendant plus d'un mois. Pierre, confiant, dépose une demande de visa pour prendre des vacances en France en décembre 1950. Mais le piège s'est refermé et il se voit contraint de retirer sa demande de visa un mois après. C'est la fin de la période « rose » qui a duré 18 mois³⁰⁸. La « chasse aux sorcières » a commencé et maintenir sa demande de visa de sortie, qui ne sera pas accordé de toute façon, serait un signe de fuite et un aveu de culpabilité. Pierre Fano apprend ainsi qu'il est assigné à résidence, avec interdiction de quitter Shanghai même pour passer l'été dans un endroit moins étouffant.

Des interventions familiales directes sont faites pour aider Pierre Fano à sortir de Chine. Dès 1951, Jacques Fano, frère de Pierre, célibataire à l'époque, se propose de le remplacer à la direction des sociétés pour permettre à Pierre de prendre des vacances en famille en France. Mais ceci est refusé par les autorités chinoises. Pierre Fano essaiera avec d'autres personnes, mais le 25 novembre 1953³²⁴, il lui sera clairement dit qu'aucune « substitution » ne sera acceptée. Jacques Fano tient au courant le Ministère des Affaires Etrangères jusqu'à la fin, voir son courrier du 29 juin 1954³²⁵ et du 3 août 1955³²⁶, dans laquelle il dénonce la contrainte exercée sur son frère Pierre. Le Ministère des Affaires Etrangères dans sa réponse³²⁷ du 6 Août 1955 enregistre cette contrainte.

Margaret Le Fèvre, sa mère de nationalité anglaise, essaye de convaincre le Foreign Office d'intervenir; il lui est répondu poliment que Pierre est un ressortissant français et non anglais et des citoyens anglais aussi sont retenus contre leur gré en Chine. Elle écrit alors directement à Chou En Lai, mais n'obtient aucune réponse. Laurent, le fils aîné de Pierre, écrit à Madame Sun Yat Sen le 17 janvier 1955³²⁸. Pas plus de réponse.



Dauphiné vendu aux communistes

Alice et les 2 enfants viennent à Shanghai pour passer les vacances scolaires de 1953. Vu l'état de fatigue physique et morale de Pierre, Alice décide de rester à Shanghai. Les 2 enfants repartent seuls, pour un long voyage de retour. Ils prennent le bateau d'abord jusqu'à Hong Kong où un ami, M. de Santerre, les récupère pour les mettre dans l'avion pour Saigon le 11 septembre 1953, le jour anniversaire des 8 ans d'Emmanuel. A Saigon Geneviève Gilles, la sœur de Pierre Fano, les récupère pour une nuit d'escale, à l'époque les avions ne volaient pas la nuit. A Paris leur grand père maternel, Marcel Pascal, les retrouve et les ramène à Saint Gervais dans le Gard.

Les nationalisations des biens des étrangers ne se sont pas faites du jour au lendemain. En 1950 les communistes chinois, ne souhaitant pas revivre le chaos de 1945 avec le départ des cadres japonais, respectent dans un premier temps la propriété privée, notamment en ville et pour les étrangers³⁰⁹. Mais ils contrôlent les prix, les salaires (personne ne peut être licencié) et bien sûr les taxes et impôts. Assez rapidement les propriétaires et entrepreneurs sont obligés de « donner » leurs biens et commerces pour pouvoir se libérer de leur « dette » : travaux obligatoires, taxes et impôts de toutes sortes. Bien sûr les premiers à devoir le faire sont ceux qui ont quitté la Chine. Fin 1951, le personnel dirigeant étranger resté sur place est « pris en otage » et rançonné (*courrier du 18/03/1952 de J. Roux, directeur Asie aux Ministère des Affaires Etrangères*³¹⁰). A partir du 15 mai 1954 tous les biens immobiliers sont sous le contrôle Shanghai Real Estate C° (*Note*³³⁴ de J Monchatre).



Dauphiné en 2016 (394 Jian Guo)

Le fonctionnement des 3 sociétés (ISS, Foncim et Picardie) reste possible jusqu'en décembre 1953. Les

décisions de Pierre Fano sont généralement validées par son « Superviseur ». La hausse des taxes et des impôts oblige l'ISS pour les régler à vendre aux communistes chinois un immeuble, le Dauphiné en avril 1951 pour USD 130 000 (*estimation donnée dans la lettre³¹¹ de Pierre Fano à sa femme Alice du 25/03/1951*). Cette somme représente environ un million d'euros 2017 (*Note3 p7*). C'est peu mais il n'y avait pas d'autre acheteur. Le Cercle Sportif Français continue également de fonctionner même s'il n'y a que peu de membres. Pierre Fano, président du CSF, ne pouvant licencier du personnel devenu surabondant, comble le déficit sur son argent personnel pour éviter une augmentation des cotisations. De toutes façons, que peut-il faire de son argent, qui ne doit pas quitter le territoire chinois ? Il ne peut même pas entretenir sa famille en France.

Le 8 janvier 1954, la convocation à l'AGO de l'ISS est annulée à la demande des autorités chinoises. Ce même jour, les biens de l'ISS, immeubles et comptes bancaires, sont saisis et mis sous séquestre par le "Shanghai Military Control Commission, Currency Control", (*voir courrier de Pierre Fano du 19 janvier 1954³¹²*). Les sommes saisies dans les comptes bancaires³¹³ de l'ISS et Picardie s'élèvent à environ 2,91 milliards de JMP (Jen Min Piao ou Yuans, ancienne monnaie qui a été divisée par 10000 le 1 mars 1955, soit environ 3,1 millions d'euros 2017, *Note3 p7*).

Plus grave, le gouvernement communiste redresse les activités de l'ISS depuis son origine et particulièrement avant 1937 et prétend qu'aucun bon d'épargne ne pouvait être annulé même si les versements mensuels contractuels n'ont pas été faits. Ainsi l'ISS aurait dû rembourser aux porteurs de bons non pas la valeur prévue contractuellement avec une décote pouvant aller jusqu'à 100% lorsque le contrat est interrompu dans les 2 premières années, mais la totalité des versements³¹⁴. Pour grossir cette dette, il n'est pas tenu compte des sommes déjà versées aux porteurs du bon lors des tirages mensuels ou même à titre d'avance. (*Pierre Fano donne ces explications dans sa lettre du 14 avril 1954 qu'il a pu faire parvenir à J. Royère au Ministère des Affaires Étrangères³¹⁵*.)

Pour solder cette dette fictive, Pierre Fano se voit obligé de proposer d'abandonner les actifs non seulement de l'ISS mais aussi de FONCIM et Picardie³¹⁶. L'évaluation faite par les communistes de la totalité des actifs des 3 sociétés, ISS FONCIM et Picardie, essentiellement les immeubles³¹⁷ ne représente que 20% de cette dette « fictive » évaluée à 35,5 millions JMP (nouvelle monnaie) équivalent à environ 380 millions d'euros 2017 *Note3 p7*, (*voir le compte rendu de la réunion³¹⁴ du 8 juillet 1955 entre Pierre Fano et Shanghai Military Control Committee, Currency Control*). Pierre Fano, sous la contrainte, ne peut qu'accepter, avec l'aval seulement des différents Conseils d'Administration.



Alice dans salon-bar de l'appartement du Picardie

Pierre Fano n'a plus aucune fonction dans aucune société ni dans le Cercle Sportif Français³¹⁸. Tout est sous le contrôle des communistes. Une longue et angoissante attente commence pour Alice et Pierre. Qu'attend-t-on de lui ? Pourquoi ne lui donne-t-on pas son visa ? Beaucoup d'otages comme lui tombent dans la dépression³¹⁹. Lui résiste grâce à l'équitation

et au piano. Il fait une nouvelle demande de visa de sortie le 9 juin 1954 qui ne sera finalement acceptée que 16 mois plus tard, en septembre 1955. (*voir documents^{320, 321, 322} des Archives Diplomatiques dossier 119QO/345 (anc. E144-3) réclamations des Français 1/7/52 au 31/12/55.*)



Alice dans la salle à manger du Picardie

et au piano. Il fait une nouvelle demande de visa de sortie le 9 juin 1954 qui ne sera finalement acceptée que 16 mois plus tard, en septembre 1955. Pendant l'année 1954, notamment à l'occasion de la conférence de Genève sur l'Indochine à laquelle la Chine a participé, beaucoup d'étrangers dont 21 français « retenus contre leur gré » en Chine ont été libérés, essentiellement des religieux qui avaient été mis en prison pour « espionnage ». En décembre 1954, il ne reste plus sur place que 3 Français dont Pierre Fano. (*voir note³²⁰ et aussi, dans le même dossier 119QO/345 le courrier³²³ de*

l'ambassade de France à Berne à M. J Roux Direction Asie/Océanie). C'est en Suisse qu'ont lieu les rencontres de la diplomatie franco-chinoise. L'action diplomatique n'est pas possible directement, car le gouvernement communiste chinois ne sera reconnu par la France qu'en janvier 1964 par le général de Gaulle.

Le 4 novembre 1954, Pierre Fano est convoqué par la Shanghai Military Control Commission pour l'informer que les porteurs de bons de l'ISS peuvent se présenter à la State and Private Jointly Operated Bank³¹³ pour obtenir le remboursement de leurs titres.

Et en effet le 8 novembre 1954, ce même avis de remboursement est publié dans le Pekin Daily (*voir lettre du 23 février 1955 de l'ambassade de France en Grande Bretagne avec traduction de l'article*³²²). Il est probable que peu de personnes se sont présentées, courant le risque d'être considérées comme capitalistes contre-révolutionnaires.

Pour les communistes chinois obliger Pierre Fano à abandonner les actifs des 3 sociétés n'est pas suffisant. Le 9 mars 1955, le "House Control" de Shanghai lui demande de quitter l'appartement n°59 qu'il occupait au 10^{ème} étage du Picardie. Dans une lettre³³⁰ du 17 mars 1955 à Mao Tsé-Tung, Pierre Fano explique sa situation et son espoir d'avoir prochainement son visa de sortie demandé depuis le 9 juin 1954. En mai 1955, Alice et lui déménagent du Picardie. Ils seront accueillis chez des amis (Claire Azadian au n°169 Kangping Lu).

De plus pour le gouvernement communiste, Pierre Fano est tenu personnellement responsable de la dette fictive de l'ISS et doit trouver un moyen de l'acquitter, alors que cette dette a été créée par des événements d'avant 1937, soit 10 ans avant l'arrivée de Pierre Fano à la direction des sociétés.

C'est ainsi qu'en échange d'une promesse d'avoir son visa de sortie, le 8 juillet 1955 il signe l'abandon des actifs des trois sociétés⁴⁰³ (ISS, Foncim et Picardie), assorti d'une reconnaissance de dette personnelle de 16,5 millions d'USD équivalent à 150 millions d'USD 2017, *Note3 p7*.

Pour le gouvernement chinois, ces documents sont considérés comme « des accords commerciaux » et il le fait savoir lors des premières négociations franco-chinoises en 1982.

Cet « abandon » d'actifs n'a été validé par aucune Assemblée Générale et n'a de ce fait aucune valeur juridique. De plus la signature « sous contrainte » de Pierre Fano est reconnue par le courrier du 6 Août 1955 du Ministère Français des Affaires Etrangères³²⁷.

Comme le 8 janvier 1954 le gouvernement chinois avait fait annuler la convocation à l'Assemblée Générale de l'ISS, par précaution, Jacques Fano a demandé au Tribunal de Commerce de Paris la nomination d'un administrateur judiciaire pour qu'une Assemblée Générale Extraordinaire puisse avoir lieu. C'est ainsi que le 4 novembre 1954 à Paris, une AGE³³¹ convoquée par Léon Pion, administrateur judiciaire désigné par le Tribunal, a décidé dans sa résolution N° 6 que les AG se tiendraient désormais à Paris. Cette AG désigne aussi Jacques Fano comme liquidateur de l'ISS en dehors de la Chine.

En effet l'ISS avait quelques succursales en dehors de la Chine notamment en Indochine. La liquidation de ces avoirs s'est faite alors que les conditions n'y étaient pas favorables. Pierre Gilles, le mari de Geneviève sœur de Pierre Fano, qui venait de quitter Saïgon s'en est occupé. Il y avait peu d'investisseurs à l'époque en Indochine. Aussi aucune distribution aux actionnaires ne sera faite.

Pierre Fano sera le dernier Français à pouvoir quitter la Chine en octobre 1955, à la suite d'une visite de parlementaires français³³².

Mi octobre 1955, Pierre Fano, accompagnée de sa femme, quitte Shanghai à bord du Hunan, en partance pour Hong Kong où ils font escale du 20 au 26 octobre 1955, après plus de 6 ans passés sous le régime communiste (*voir son expérience décrite dans les articles du Figaro du 15 au 27 janvier 1956*³⁰⁸). Il informe le 22 octobre 1955 AIA (American International Assurance qui est une filiale de American International Group) des signatures sous contrainte qu'il a du faire pour quitter Shanghai, *voir annexe B*⁴⁰⁵. En effet ISS possédait environ 12 000 actions de AIA et voulait en garder les revenus.

Des dossiers de déclaration de biens saisis à l'étranger ont été établis pour les trois sociétés le 10 juillet 1956. Pour ISS : 994 500 000 ancien F (21 millions d'euros 2017) ; pour FONCIM : 1 502 000 000 ancien F (32 millions d'euros 2017) ; pour Picardie : 953 500 000 ancien F (20 millions d'euros 2017) Note3 p7.

Les actifs immobiliers¹⁵ représentent 16 immeubles de grand standing, 873 maisons particulières et 189 magasins ; tous ces immeubles sont situés dans l'ancienne concession française de Shanghai. Une estimation immeuble par immeuble a été faite par la Shanghai Real Estate Company le 20 juin 1954³¹⁷, donnant pour les trois sociétés un total de 6,90 millions de JMP (6,97 avec les valeurs mobilières, document³¹⁴ du 08/07/1955) ce qui représentent au total environ 74 millions d'euros 2017, Note3 p7.

La plupart de ces immeubles existent encore en 2017 et certains sont classés au patrimoine historique de la ville de Shanghai comme le Gascogne, le Béarn, le Normandie, FONCIM C, D, E; le Blessois, Résidence Ghisi, Paris Court; le Dauphiné, le Picardie.

La Chine a indemnisé tous les pays (Etats Unis le 11/05/1979³³³, Canada le 20/08/1981, Grande Bretagne début juin 1987, Belgique) pour les expropriations faites après 1949, sauf la France qui a pourtant rendu en 1982 les avoirs chinois, capital et intérêts, qui étaient restés bloqués à la Banque de l'Indochine.

Notes

³⁰¹ Télégramme de Filliol, Consul Général à Shanghai du 10 décembre 1945

³⁰¹ Lettre du Ministre des Aff. Etr. à M. Thomas Directeur des Serv. Financ. SNCF du 19/01/1946, archives familiales

<https://www.dropbox.com/s/d5pgku3if6mjlk6/301%20Demande%20Consul%20dec45%20et%20Ordre%20Mission%20PF%20jam46.doc?dl=0>

³⁰² Note du 23/11/1946 pour immatriculation des trois sociétés Archiv. Diplom. 14QO/116Cart 133-4

<https://www.dropbox.com/s/62s3sxcuz5kylao3/302%20Immatriculation%20RCParis%203Societes%201941123.JPG?dl=0>

³⁰³ La France de l'Extérieur p. 9, ou les souvenirs d'un conseiller commercial, Michel Dupont

³⁰⁴ Télégramme Ministère Aff Etr à l'Ambassadeur Pékin du 2 février 1944 problèmes avec la Banque de l'Indochine pour ouverture de compte non résident (Arch. Diplom. 3GMII/211)

<https://www.dropbox.com/s/debok605zyqyb9/304%20Teleg%20Min.AffEtr%20.AmbPekin%20BanqInd%20trans%20diffic19440202.JPG?dl=0>

³⁰⁵ Voir les renouvellements annuels Archives Diplomatiques 119QO/334, notamment l'échange de courriers entre P. Fano, SNCF et Ministère des Affaires Etrangères du 19/10/1949 ainsi que

<https://www.dropbox.com/s/cp6wsuhok9kn69y/305%20PFano%20renouvellement%2019491019.pdf?dl=0>

³⁰⁶ Courrier de J. Montchâtre du 08/03/1954 dossier 119/QO/344 à propos de P. Fano.

<https://www.dropbox.com/s/ekkgc288j5a3rsv/306%20JMontchatre%20.AQuilichini%20disponibilit%20PFano%2019540308.JPG?dl=0>

³⁰⁷ Echange de courriers SNCF / P Fano d'août 1955, archives familiales.

<https://www.dropbox.com/s/z5kqgb294yib0v4b/307%20SNCF%20P%20Fano%20EchCour%2019550812.doc?dl=0>

³⁰⁸ Le Figaro 15 au 27 janvier 1956 « Sept ans en Chine communiste » série d'interviews de Pierre Fano par Georges Le Fèvre

<https://www.dropbox.com/s/f1siqzqur8t2r6u/308%20FIGARO%201956%20Pierre%20FANO.doc?dl=0>

³⁰⁹ New China News Agency Sin Wen Jih Pao, Shanghai, August 12, 1949 (archives familiales)

<https://www.dropbox.com/s/zb0joff0l2boby1/309%20RealEstate%20Cities%20Off%20Rules%2019490812.doc?dl=0>

³¹⁰ Ministère Affaires Etrangères à SIE du 17 mars 1952 Le personnel resté à Shanghai est pris en otage et des « rançons » sont réclamées (Archives trois Sociétés)

<https://www.dropbox.com/s/vyguhbyoxomivn60/310%20.AffEtr%20C3%A0%20SIE%20dirigeant%20otage%2019520318.pdf?dl=0>

³¹¹ Lettre de P. Fano à Alice, sa femme, sur la vente du Dauphiné, 23 mars 1951 (archives familiales).

<https://www.dropbox.com/s/q4qzjavcjj7b968/311%20PF-Alice%20vente%20Dauphin%20C3%A9%2019510325.pdf?dl=0>

³¹² Lettre de P. Fano à Ministère Affaires Etrangères (Direction Asie/Océanie), Saisie des trois sociétés, 19 janvier 1954, Archives Diplomatiques 119QO/345.

<https://www.dropbox.com/s/raqcq31yprj7v5w/312%20PF%20.AffEtr%20Saisies%20soci%20C3%A9%20C3%A9%2019540119%20copie.doc?dl=0>

³¹³ Convocation le 4 novembre 1954 de P. Fano par la Shanghai Military Control Commission (archives familiales).

<https://www.dropbox.com/s/i3btr5ld1v38j4/313%20ControlComm%20PF%20dettesaisie%20ISS%2019541104.doc?dl=0>

³¹⁴ Minutes of talk on question of settlement of debts in respect of ISS depositor's deposits 08/07/1955 (archives familiales).

- <https://www.dropbox.com/s/od9i01yke15rxcxnd/314%20MinutesTalk%20%20BAnnexes%20ISSDebt19550708.doc?dl=0>
- ³¹⁵ Lettre de P. Fano à J. Royere, dette fictive de ISS du 14 avril 1954 (Arch Diplomatiques 14QO/116).
https://www.dropbox.com/s/nmahhof5uyjkav/315%20PF_JRoyere%20dette%20ISS%2019540414.doc?dl=0
- ³¹⁶ Letter 1070 from P. Fano to his Supervisor with list of assets, 6th june 1954 (archives familiales).
<https://www.dropbox.com/s/bd8skggfmytz5y/316%20Letter1070%20and%20assets%2019540626.doc?dl=0>
- ³¹⁷ Shanghai Real Estate Evaluation of building properties ISS, FONCIM, Picardie on 20th June 1954 (Archives familiales).
<https://www.dropbox.com/s/o1s2hamu9ajc03t/317%20ShRealEst%20Estim%20Imm%2019550620.pdf?dl=0>
- ³¹⁸ J. Monchâtre à A. Quilichini (Pékin), saisie du Cercle Sportif Français de Shanghai, 7 janvier 1954 (Archives Diplomatiques 119QO/345).
<https://www.dropbox.com/s/l2xnrxcvq59js21/318%20Monch%20A2tre%20Saisie%20Cercle%20Sportif%2019540107.doc?dl=0>
- ³¹⁹ Lettre P. Fano à sa mère du 4 mars 1955, moral très bas (archives Familiales)
<https://www.dropbox.com/s/9qikmx391bf7srw/319%20PF%20Magarel%20moral%2019550304.pdf?dl=0>
- ³²⁰ Fiche pour secrétaire d'Etat du 17 décembre 1954 : restent trois otages V. Meyer, W. Wecter, P. Fano (Archives Diplomatiques 119QO/345).
<https://www.dropbox.com/s/q99xjyiqkxun27/319%20Fiche%20sect%20Etat%203%20otages%2019541217.doc?dl=0>
- ³²¹ Note du 24 septembre 1955 Visa P Fano accordé et Banque d'Indochine peut fermer son établissement (Archives Diplomatiques 119QO/345)
<https://www.dropbox.com/s/tfx5qr2pzu5o1e6/320%20AffEtr%20Visa%20PFano%20accord%20C3%A9%2019550924.doc?dl=0>
- ³²² Télégr. 19/10/1955 à Hong Kong pour Meyer : Visa P. Fano accordé (Arch. Diplom. 119QO/345)
<https://www.dropbox.com/s/2x9ym6bdpzf1od2/321%20AffEtr%20Visa%20PFano%20accord%20C3%A9%2019551019.doc?dl=0>
- ³²³ Courrier du 21/12/1954 de l'Amb. à Berne à J. Roux Directeur Asie/Océanie. Discussion avec M. Peng sur P. Fano et la dette « caisse épargne » non encore réglée (Arch. Diplom. 119QO/345)
<https://www.dropbox.com/s/vzqej9idoyj77lk/322%20Lettre%20Amb%20Berne%20visa%20PFano%2019541221.doc?dl=0>
- ³²⁴ Récap. des demandes de P Fano pour visa de sortie ou remplacement 1/7/54? (Arch familia.)
<https://www.dropbox.com/s/0qcsda5xab163fc/324%20PF%20recap%20visa%2019540701.pdf?dl=0>
- ³²⁵ Courrier de J. Fano au Min Aff Etr du 29/06/1954 donnant l'historique de la situation de P. Fano à Shanghai (Archives Diplomatiques 119QO/345)
<https://www.dropbox.com/s/8tokexan2j4fn16o/324%20JF-AffEtr%20historique%2019540629.doc?dl=0>
- ³²⁶ Courrier de J. Fano au Min Aff Etr du 3 Août 1955 signalant la contrainte exercée sur P. Fano pour signer des documents afin d'obtenir son visa de sortie (Arch. Diplom. 119QO/345)
<https://www.dropbox.com/s/to4s78i11e6sqw4/325%20JF-AffEtr%20signature%20contrainte%2019550803.doc?dl=0>
- ³²⁷ Réponse du 6 août 1955 du Min Aff Etr.: Contrainte exercée sur P. Fano enregistrée
<https://www.dropbox.com/s/bs8rp36pqbka05a/326%20lettre%20Aff%20Etr%20J%20F%206.Aout55.doc?dl=0>
- ³²⁸ Lettre de Laurent Fano, fils de Pierre, à Madame Sun Yat Sen le 17/1/55 (archives familiales)
<https://www.dropbox.com/s/j7vosok30cmqdyf/327%20Laurent%20Fano%20%20C3%A0%20SunYat%20Sen%2019550117.jpeg?dl=0>
- ³²⁹ Note Aff Etr : Remboursement bons ISS bonds on 8 nov. 1954 19550223
<https://www.dropbox.com/s/uk8xvwpjhy92mg/328%20AffEtr%20RembBonISS%208nov54%2019550223.doc?dl=0>
- ³³⁰ Letter P. Fano to Mao Tse Tung, 17th march 1955 with annex (archives familiales).
<https://www.dropbox.com/s/vngd82ysuqyq1s/329%20Letter%20Mao%20Bannexes%2019550317.doc?dl=0>
- ³³¹ Compte rendu de l'Assemblée Générale SIE (ISS) du 4 novembre 1954 (archives 3 sociétés)
https://www.dropbox.com/s/ny92ovbybsnwep/330%20ISS_AGE_Pioton_MtreGaland_19541104.pdf?dl=0
- ³³² Lettre Pierre Fano au Président de l'Assemblée Nationale du 02/08/1955 (archives familiales)
<https://www.dropbox.com/s/15oetaz6rg2od8n/331%20PF%20Pres.AssNat%2019550802.doc?dl=0>
- ³³³ Agreement China/USA : Settlement of claims on 11th May 1979
<https://www.dropbox.com/s/6venad0zfg29qc/332%20Accord%20Chine%20US.A%20Presse%20B%20texte%2019790511.doc?dl=0>
- ³³⁴ Note de J Monchatre à A Quilichini à propos de Shanghai Real Estate 26/6/54
<https://www.dropbox.com/s/5wpuw5l9cjdab5b/334%20%20Monchatre%20AffEtr%20saisie%20agence%20imm%2019540626%20copie.doc?dl=0>

4) EPILOGUE

Pierre et Alice Fano sortent enfin de ce cauchemar et chacun a besoin d'évacuer ses souffrances. Dès son retour en France, en décembre 1955, Alice ira se « réfugier » dans un hôtel pour écrire sous forme de roman son aventure. Elle choisit Uzès car ses deux fils, Laurent âgé alors de 13 ans et Emmanuel 10 ans, sont pensionnaires dans le collège de cette ville, proche de Saint Gervais (Gard) où ils vivent chez leurs grands-parents. Son manuscrit qu'elle nommera « Laissés pour compte »^{40A,40B} ne trouvera pas d'éditeur. Peut être qu'à l'époque, le totalitarisme communiste et ses méthodes de coercition n'avaient pas à être dénoncés, et cela même après l'invasion par les chars soviétiques de la Hongrie en novembre 1956.

Pierre sous l'impulsion de Georges Le Fèvre^{GLE}, qui est journaliste au Figaro et le deuxième mari de sa mère Margaret, rédige un témoignage³⁰⁸ qui sera publié à raison d'une page par jour dans le Figaro du 15 au 27 janvier 1956. Comme la gauche bien pensante, Jean Paul Sartre et Simone de Beauvoir, qui ont été reçus par Pierre et Alice à Shanghai, considèrent qu'il s'agit là de simples dommages collatéraux de peu d'importance car concernant des « colons capitalistes » qui doivent pouvoir assumer.

La concession française de Shanghai n'était pas une colonie. Dès sa création, il était prévu de restituer ce territoire à la Chine au bout de 100 ans. Cette rétrocession s'est faite dans des conditions vraiment particulières par une France occupée par les Allemands à une Chine occupée partiellement par les Japonais, ce qui était le cas de Shanghai. Après la fin de la guerre, le traité du 28 février 1946²² a confirmé cette rétrocession tout en maintenant la protection sur la propriété privée, (*voir l'article 5 du traité*). Une sous-commission de la liquidation de la concession française avait été créée : ses nombreuses réunions ont fait l'objet de comptes rendus archivés dans le dossier 119QO/254 des archives diplomatiques. Les litiges à cette époque portaient sur le fait de savoir quel était le propriétaire exact de chaque immeuble, la Mairie Française ou la Caisse de prévoyance des employés municipaux, ou l'Etat Français, ou une association, ou une congrégation religieuse. Pour les Chinois, tout devait leur revenir, la distinction entre Municipalité et Etat français ou association n'existait pas. Pour les Français, seuls les immeubles⁴⁰¹ ayant appartenu à la Municipalité ou ceux dont la vente était frauduleuse devaient être rendus aux Chinois. Les discussions se sont arrêtées avec l'arrivée des communistes chinois qui « nationalisent » les dernières propriétés en litige en 1951.



Siège Social de l'AFA au 85 rue Saint Lazare Paris 9. SIE avait aussi son bureau (1935)

Après dix ans de mise en disponibilité reconduite année après année^{305,306,307}, Pierre Fano retrouve son poste aux services financiers de la SNCF. En 1959, il a l'occasion de prendre le poste de PDG de l'Assurance Franco-Asiatique^{16a, 16b} (AFA), société dont la famille Fano détient le contrôle indirectement par l'intermédiaire d'une autre société, l'ENIC. Les activités de cette compagnie d'assurance concernaient, lors de sa création, essentiellement des biens situés en Chine et Indochine, son principal client étant l'ISS. Heureusement, la diversification de l'AFA s'est faite très tôt et son siège a été déplacé en 1933 à Paris, 85 rue Saint Lazare. Ironie du sort, après la guerre, André Pinson, PDG alors de l'AFA, a voulu relancer l'activité en Extrême Orient à partir de l'agence de Shanghai, (*voir sa demande⁴⁰² du 18 mars 1949 de pouvoir transférer des USD de France en Chine.*) Heureusement l'accord n'est arrivé qu'après l'installation du régime communiste à Shanghai. Son activité en Chine a périclité et c'est Pierre Fano qui a aidé à la fermeture de l'agence de Shanghai de l'AFA en juin 1951.

Quand Pierre Fano prend la direction de l'AFA en 1959, il se réserve l'activité financière, placements en Bourse, et bien sûr la stratégie générale. Dans les années 1960, l'informatique avec des cartes perforées à l'époque s'impose pour la gestion.

L'investissement est important. Il décide de s'associer avec deux autres compagnies de taille similaire pour partager un service informatique commun. En 1976 les trois compagnies fusionnent avec celle qui a un statut de mutuelle, l'Alsacienne. Pierre Fano en restera le directeur financier et le responsable du centre de gestion de Paris jusqu'à sa retraite.



*Margaret avec ses six enfants enfin réunis ; de gauche à droite Jean, Michel, Jacques, Geneviève, Pierre et Yves
Au mur le tableau avec les mêmes, 40 ans plus tôt, sauf Michel qui n'était pas encore né . Paris 1964*

Lors d'une Assemblée Générale de l'ISS (SIE en français) en date du 14 janvier 1957, Pierre Fano explique aux actionnaires l'historique⁴⁰³ de la situation en Chine. Le quitus de sa gestion lui est accordé, mais bien sûr l'abandon des actifs n'est pas validé.

En 1980, s'est présentée une opportunité de réaliser une petite partie de l'actif de l'ISS. Il s'agissait d'environ 11000 actions de AIA (American International Assurance). Mais qui était le propriétaire de ces actions, le gouvernement chinois ou le liquidateur français de l'ISS ? La « Supreme Court » de Hong Kong, alors sous contrôle britannique, a estimé le 14 août 1980,⁴⁰⁴ dans un jugement capital, que le « statement de Pierre Fano » du 19 juillet 1980⁴⁰⁵ était recevable, et que le bordereau de transfert du 8 juillet 1955 avait bien été signé sous la contrainte. L'ISS (en liquidation) était donc bien propriétaire des actions (voir l'article⁴⁰⁶ dans le journal de Pékin « New People » du 23 juillet 1980).

Pour défendre les Français qui ont été spoliés par le régime communiste en Chine en 1949, une association l'Union des Français de Chine (UFC) s'est constituée le 25 mars 1960 (voir son site Internet : <http://www.francaisdechine.org>). A sa création, l'UFC est présidée par Georges Bouvier, fils de Félix Bouvier, propriétaire de plusieurs biens immobiliers à Shanghai dont le fameux Canidrome.

René Fano, fils d'Yves et petit fils de René Eugène, en est d'abord le secrétaire puis devient président à partir de 1997.

Pierre Fano dans une lettre⁴⁰⁷ du 8 mars 1985 à Charles Malo, alors ambassadeur de France à Pékin, propose ses services afin d'aider les négociateurs français pour l'obtention d'une indemnisation de la Chine. Il renouvellera plusieurs fois sa proposition. Dans les années 80, la Chine, voulant entrer dans l'Organisation Mondiale du Commerce, a indemnisé certains pays pour les expropriations faites après 1949. Jacques Delors, alors Ministre français des Finances, chargé des négociations, a voulu joindre à ces demandes un litige qui opposait la France à la Chine sur les emprunts Or. Ceux-ci, cependant,

avaient été contractés par le Kuomintang avant la guerre. La Chine de Mao Tse Toung a refusé de reconnaître sa responsabilité dans ces emprunts contractés par un adversaire politique, installé depuis à Taiwan. Cette position française a bloqué toute négociation et cela au moins jusqu'en 2007, lors des discussions avec Christine Lagarde alors Ministre des Finances, voir addendum ci dessous.

La Chine veut exclure des biens à indemniser ceux ayant fait l'objet « d'accords commerciaux³¹⁴ », donc la quasi totalité des expropriations et tout particulièrement les actifs de l'ISS, FONCIM et Picardie. L'ISS reconnaît avoir une dette vis à vis des porteurs de bons, à savoir toutes les sommes qui n'ont pas été réclamées et de façon générale les comptes en déshérence. Le montant de cette dette figure dans une annexe « Chine » au bilan de 1960 de l'ISS. Il est de 2 millions NF ce qui représente environ 3 millions d'euros 2017 *Note3 p7*. Or, l'évaluation faite à l'époque par les chinois faisait apparaître une dette de 35,5 millions JMP (*380 millions d'euros 2017, Note3 p7*) alors que les actifs de ISS n'étaient comptabilisés que pour 2 millions JMP (*voir Estimation³¹⁷ faite par Real Estate le 20 juin 1955 ainsi que le dossier déposé au Ministère des Affaires étrangères le 10 juillet 1956 avec une estimation de 994 500 000 anciens F soit l'équivalent d'environ 21 millions d'euros 2017, Note3 p7*).

La liquidation de l'ISS en 1944 a été une liquidation volontaire, plus aucun bon n'ayant été émis depuis décembre 1941. Cependant cette dette fictive de ISS permet au Gouvernement chinois de justifier la nécessité pour Pierre Fano d'abandonner la totalité des actifs des deux autres sociétés qu'il dirigeait, exigeant en outre la signature d'une reconnaissance de dette personnelle de 16,5 millions USD (*équivalent à 150 millions USD 2017, Note3 p7*).

Ce document, signé de Pierre Fano, que les communistes chinois nomment « accord commercial », et obtenu sous la contrainte, ³²⁷ n'a été validé par aucune Assemblée Générale. Alors qu'une telle décision ne pouvait juridiquement que relever d'une AGE ou être la sanction d'une procédure judiciaire. Même si on suit le raisonnement chinois⁴¹⁰, qui reproche à l'ISS d'avoir eu des activités illégales en incitant les chinois au jeu et de n'avoir pas respecté la nouvelle réglementation chinoise sur les banques et établissements de crédit de 1935 (alors que l'ISS est une société française) seule cette Société serait concernée.

A la création de FONCIM et Picardie, l'ISS avait 100% de leur capital social mais ensuite ce capital a été réparti entre différents actionnaires qui, il faut le reconnaître, sont souvent communs. FONCIM et Picardie sont des sociétés totalement indépendantes, elles ne sont pas des filiales de l'ISS et donc pas responsables des dettes éventuelles de l'ISS.

Pierre Fano comme l'UFC (Union des Français de Chine) n'ont cessé de sensibiliser les pouvoirs publics sur l'absence d'indemnisation des biens français nationalisés par la Chine après 1949. Les tentatives de négociation directe ont échoué, le gouvernement chinois exigeant une négociation et un accord de gouvernement à gouvernement.

La Chine évolue, notamment sur le droit de propriété. Il nous est apparu intéressant d'actualiser la position juridique des tribunaux chinois sur le sujet des expropriations. Le cabinet DS Avocats de Shanghai nous communique dans sa réponse du 30 octobre 2017 « Le responsable nous a indiqué que si une décision d'acquisition a été rendue avant la fin de l'année 1958, il est alors impossible pour le propriétaire initial de récupérer la propriété, quelles que soient les circonstances. Ceci se fonde sur une politique interne à la Municipalité de Shanghai. »

Pierre Fano est mort le 2 mai 2005 sans avoir vu aboutir les négociations franco-chinoises d'indemnisation. L'écart entre la proposition chinoise et la demande française entrerait dans une proportion de 1 à 100. J'emploie le conditionnel puisque le négociateur français n'a fourni aucune information ni aux personnes concernées, ni à l'UFC c'est paraît-il l'habitude du Trésor Français qui est en l'occurrence le négociateur français.

La famille Fano, principal actionnaire des trois sociétés (44% de l'ISS, 25% de FONCIM et 38% de Picardie), a saisi le Premier Ministre, par lettre du 26 Septembre 2006, d'un recours gracieux tendant à obtenir une indemnisation des spoliations dont les Français ont été victimes lors de l'instauration du régime communiste chinois en 1949. Le principal argument était de considérer que si la France ne fait pas respecter le traité du 28 février 1946, c'est elle qui doit se substituer à la Chine défailante. Ce fut

un échec. Le Conseil d'Etat⁴⁰⁸ en date du 20 décembre 2013 a rejeté la demande de la famille Fano.

Aucune information précise sur les négociations éventuelles menées par les pouvoirs publics n'est donnée. Les réponses aux questions écrites⁴⁰⁹ au gouvernement transmises par les députés sont les mêmes depuis des années.

ADDENDUM Juin 2018

Il y a plus de 10 ans, le 2 avril 2008, Monsieur Claude Guéant, alors secrétaire général de l'Elysée, avait répondu à UFC (Union des Français de Chine) :

« Mme Christine Lagarde a proposé au Ministre chinois des Finances une accélération des négociations portant spécifiquement sur les biens privés spoliés conformément à vos attentes. Une première session de négociations s'est tenue à cet effet le 8 novembre dernier à Pékin, mais s'est heurtée à l'intransigeance de la partie chinoise quant au montant du remboursement proposé. »

Les années passent et, fin 2017 à la dernière relance de UFC auprès du Président Emmanuel Macron, la réponse du 29 mars 2018 de François-Xavier Lauch, chef de Cabinet, dit clairement :

« Cette situation et l'écart des positions ne permettent pas d'envisager à ce stade d'évolution significative sur ce dossier dans un proche avenir. »

Il est clair que ce contentieux est au point mort ! Heureusement que comme le précise Claude Guéant au début de sa réponse précitée à UFC : « Les autorités françaises sont conscientes que la situation que vous décrivez dans votre courrier constitue pour les ressortissants français un préjudice important qui ne saurait disparaître avec le temps ». Effectivement beaucoup d'immeubles sont classés au patrimoine historique avec des plaques précisant le nom de la société qui l'a construite. Ils seront sauvegardés et comme le précise le traité²² signé le 28 février 1946 entre la Chine et la France, dans son article 5, : « les droits et titres existants seront imprescriptibles et ne seront mis en cause sous aucun prétexte ... ».

Soyons patients. Transmettons à la génération suivante notre connaissance du dossier et surtout restons fiers de la réalisation de nos aïeux, ils le méritent.

^{40A,40B} Manuscrit d'Alice Chastang (Fano) « Laisés pour compte » déc. 1955 (2 documents pdf)

<https://www.dropbox.com/home/Fano%20Shanghai%20PJ?preview=400+Lais%20C3%A9PourCompte-partie1.pdf>

<https://www.dropbox.com/s/1bo2g1lqecjx44l/400%20Lais%20C3%A9PourCompte-partie2.pdf?dl=0>

⁴⁰¹ Page 5 du CR réunion du 26 novembre 1947 sous commission de liquidation concession de Shanghai. Archives Diplomatiques dossier 119QO/254 (1947-1953)

<https://www.dropbox.com/s/mar2q9gixcuj08u/401%20SCom%20Liquid%20p5%2019471126.jpg?dl=0>

⁴⁰² Echange de courriers entre AFA et Ministère des Affaires Etrangères pour relancer l'agence de Shanghai mars à juin 1949 (Archives Diplomatiques dossier 14QO/116).

<https://www.dropbox.com/s/2fkejphlun8lksa/402%20AFA%20aff%20C3%A9tr.Sb%20ou%20HK%2019490323-19490624.pdf?dl=0>

⁴⁰³ Rapport de P. Fano AGO de ISS du 17 janvier 1957 (Archives ISS)

<https://www.dropbox.com/s/i4jn504kbttaz9/403%20Rapport%20PFano%20AGO%20ISS%2019570114.doc?dl=0>

⁴⁰⁴ Supreme Court of Hong Kong ISS/AIA 14th August 1980, archives familiales.

<https://www.dropbox.com/s/bqyp5e90ukub267/404%20Supreme%20Court%20HK%20ISS%20AIA%2014.Aug80.doc?dl=0>

⁴⁰⁵ Statement of P. Fano 19th July 1980, archives familiales.

<https://www.dropbox.com/s/udkl5n8bnsx473b/405%20Statement%20P%20Fano%2019800719.doc?dl=0>

⁴⁰⁶ Article journal de Pékin « New People » du 23 juillet 1980, archives familiales.

<https://www.dropbox.com/s/lgelp5etuzwx53z/406%20Presse%20New%20People%20HK%2019800723.doc?dl=0>

⁴⁰⁷ P Fano à C. Malo ambassadeur à Pékin du 8 mars 1985, archives familiales.

<https://www.dropbox.com/s/t4b27rbdqebcn5/407%20Lettre%20PFano%20CMalo%2019850308.doc?dl=0>

⁴⁰⁸ Arrêt Conseil d'Etat 335235 Mme Fano du 20 décembre 2013, archives familiales.

<https://www.dropbox.com/s/7r2unmbxmy4k15/408%20ConseilEtat%20335235%20MmeFano%2020131220.doc?dl=0>

⁴⁰⁹ Question écrite n°109976 de C. Kert à l'Assemblée Nationale du 31 mai 2011 et sa réponse

<https://www.dropbox.com/s/k0zjhwcnx3nvw/409%20Q-R%20de%20C.%20Kert%2020110531.pdf?dl=0>

⁴¹⁰ Texte officiel chinois sur les sociétés immobilières étrangères en Chine dont 6^{ème} cas l'ISS.

Traduction en français et commentaires.

<https://www.dropbox.com/s/9xq2nw6479qta3q/410%20Texte%20chinois%206%20cas%20ISS%20Traduc.doc?dl=0>

5) CONCLUSION

L'ancienne concession française de Shanghai reste un quartier résidentiel « haut de gamme » et a été classée en 1994 « patrimoine historique » ainsi que beaucoup d'immeubles. J'en donne quelques exemples ci dessous. Certains immeubles ont dû être rénovés et réhabilités car, en raison de l'énorme pénurie de logements, pendant près de quarante ans, 3 ou 4 familles se sont souvent entassées dans le même appartement. Les architectes Laszlo Hudec, Alexandre Léonard, Paul Veysseyre, Arthur Kruze ont réalisé là leurs principales œuvres^{1a8} dans le plus pur style Art Déco. Cela montre la valeur et l'importance du patrimoine laissé par la présence française pendant 100 ans à Shanghai. On peut en voir quelques photos, anciennes et contemporaines, en annexe⁹.

Une restitution aux anciens propriétaires, comme d'autres pays de l'Est l'ont fait, serait la solution la plus intéressante pour eux. La valorisation d'aujourd'hui des immeubles existants n'a rien à voir avec l'évaluation faite en 1954 par Shanghai Real Estate³¹⁷. Il est sur que cette dernière est plutôt sous évaluée mais de façon contradictoire un juriste peut dire que comme il n'y avait pas d'acheteur et donc pas de marché en 1954 leur valeur commerciale était nulle.

Il suffit de parcourir l'ancienne concession française de Shanghai pour réaliser l'importance du patrimoine laissé par la France. Son intérêt n'a pas échappé à la Mairie de Shanghai qui a su l'entretenir et le préserver. Son histoire a été retracée par Charles Lagrange dans la Gazette⁶⁸ de Changhai, sur le site de l'ambassade de France (<https://cn.ambafrance.org/-La-Gazette-de-Changhai-une-3446->)

Au moment où la Chine est en passe de devenir la première puissance économique du Monde, grâce au libre échange, au moment où elle a des réserves monétaires incroyables, au moment où la monnaie chinoise (le Yuan Renminbi) est entrée dans le panier des monnaies de référence du FMI pour les DTS, au moment où les investissements chinois en France dépassent les investissements français en Chine, au moment où Shanghai, la plus grande mégapole du Monde, veut être un modèle de gestion économique et écologique, il est temps de régler ce contentieux dans des conditions acceptables pour la France. La France a eu la patience d'attendre et a déjà donné à la Chine toutes les contreparties possibles, en restituant notamment les avoirs chinois bloqués à la Banque de l'Indochine.

Cette indemnisation montrerait l'estime que la Chine a pour la France, non seulement aujourd'hui mais pour leur passé commun. La France est le dernier pays à ne pas avoir été indemnisé, en dehors du Japon, mais a-t-on le même contentieux ?

¹ Le Picardie est devenu le Hengshan Hotel
239 chambres
534 Hengshan lu (à l'angle avec Wanping lu)
1935 Architecte : René Minutti
www.booking.com/hotel/cn/hengshan-picardie.html

*Photo du Hengshan Hotel dans Internet
Les étages supérieurs du Picardie de 1935
ont été modifiés, les anciennes terrasses sont
maintenant intégrées au bâtiment*



² Le Normandie maintenant Wukang Mansion avec 63 appartements, 30 chambres de service, magasins au rez-de-chaussée. Construit en 1924, architecte : Laslo Hudec . Vendu sans doute en 1935.
 1836 à 1856 Huaihai zhong lu à l'angle de Wukang lu
https://en.m.wikipedia.org/wiki/Wukang_Mansion#History



³ Le

Peu de changement entre Normandie Apartments 1924 et Wukang Mansion de 2016

Gascogne comprend 2 immeubles qui ont été rénovés en 2007

1202 et 1204 à 1218 Huaihai zhong lu
 1935 Architecte : cabinet A Léonard & P Veysseyre
<http://www.maxviewrealty.com/village/185.html>



Les 2 immeubles du Gascogne vers 1935



Vue extraite d'une vidéo sur le net des 2 immeubles du Gascogne en 2017

NOTE : les anciennes photos N/B sont extraites de <http://www.virtualshanghai.net/> ou des archives familiales. Les photos récentes en couleurs des sites Internet ou personnelles.

⁴ Le Béarn (1931) (Ancien Siège Social de ISS, Peiwen aujourd'hui) forme tout un bloc immobilier avec des magasins au rez-de-chaussée.

449 a 479 Huaihai dong lu

1929 Architecte : cabinet A Léonard & P Veysseyre . Vendu sans doute en 1935

<http://voyagesdechannaryetfrancois.com/nos-voyages/chine/immeuble-le-bearn-shanghai-actuellement-peuwen/>



5
Cité



*A gauche le Béarn dans les années 30 il est devenu Peiwen
Situé dans Avenue Joffre qui est devenue Huaihai dong lu
Voir ci dessus 449 Huaibai dong lu en 2016
L'antoroute urbaine passe juste à sa hauteur*

Bourgoigne

287 Shaanxi Nan Lu, 陕西南路

<http://www.bamboocompass.com/shanghai-travel-guide/cite-bourgoigne-479.html>

⁶ Le Dauphiné

394 Jian Guo xi lu

1934 Architecte : Agence Léonard-Veysseyre & Kruze. Vendu en 1951

<https://www.flickr.com/photos/meckleychina/430153612>

⁷ FONCIM Apartments

Jian Guo Xi Lu et Gao'an lu

<https://www.flickr.com/photos/meckleychina/1365168393>

⁸ Le Cercle Sportif Français maintenant Okura Garden Hotel (58, Maoming Nanlu, 茂名南路)

1926 Architecte : cabinet A Léonard & P Veysseyre

<http://www.gardenhotelsanghai.com/Pages/en/Hotel.aspx>

⁹ Photographies des immeubles de l'ISS, la FONCIM et le Picardie

<http://www.dropbox.com/s/6spk854yrgoy8cl/9%20Photos%20Immeubles%20Shanghai.doc?dl=0>